

Contrat de Ville - Adoption du programme 1999 - Sollicitation des différents partenaires - Réaffectation de subventions à des tiers

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Contrat de Ville, signé le 11 mai 1994, couvrait la période 1994/1998.

L'Etat propose aux Villes l'élaboration et la signature de nouveaux Contrats de Ville pour la période 2000/2006 en cohérence avec les futurs Contrats de Plan.

Pour 1999, il a proposé de reconduire la procédure antérieure et, en conséquence, une programmation annuelle a été élaborée sous la direction d'un Comité de Pilotage co-présidé par le Préfet et le Maire.

L'établissement de la programmation a été réalisé par une équipe opérationnelle dirigée par Mme Marie-Guite DUFAY et composée de représentants des services de l'Etat, du FAS et de la Ville avec la participation des deux Chefs de Projet : Jean- François MOINE et Eric GAUDEL.

La programmation porte sur le volet «Accompagnement social» de la Politique de la Ville en étroite relation avec les opérations de réaménagement urbain conduites sur les quartiers par la Ville et les organismes de logements sociaux : réhabilitation avenues Ile de France et Observatoire, réaménagement des espaces extérieurs aux Orchamps, à Ile de France...

Les interventions concernent essentiellement les quartiers retenus comme prioritaires : Brulard, Clairs-Soleils, Montrapon/Fontaine-Ecu, Palente/Orchamps, Planoise et Rosemont/ Saint-Ferjeux.

Elles ont été déterminées sur la base de priorités définies en commun par la Ville et l'Etat :

*** La sécurité**

Le Contrat Local de Sécurité signé en juillet 1998 intervient comme volet Prévention-Sécurité du Contrat de Ville.

Les actions programmées ont été validées par le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance du 3 mars 1999 :

- Prévention spécialisée,
- Lutte contre la toxicomanie,
- Sécurisation des espaces : éclairage public,
- Aide aux victimes,
- Raid Quart,
- Observatoire de la Sécurité, questionnaire, exposition...
- Actions sur la citoyenneté auprès des jeunes et dans les établissements scolaires.

*** Les activités économiques et l'emploi**

- correspondants emploi-formation,
- lutte contre la discrimination à l'emploi,
- activités économiques à Clairs-Soleils.

*** L'éducation**

- accompagnement scolaire,
- projets d'établissements scolaires,
- activités sportives et culturelles, opération vacances...

Le Contrat Educatif Local en cours d'élaboration pourra être le volet «Education» du Contrat de Ville.

*** Les services publics de proximité**

- la création des Points Publics,
- les permanences de quartier.

*** La mobilisation et la participation des habitants**

- Fonds d'Aide au Sport dans les quartiers,
- soutien aux associations d'habitants, de jeunes,
- soutien aux journaux de quartier, fêtes...

Les différents projets recensés ont fait l'objet d'une proposition ou d'une instruction par chaque délégation municipale (Solidarité, Sports, Culture, Enseignement, Economie, Logement, Vie Associative, Politique de la Ville...).

Les participations financières de la Ville sont inscrites au budget primitif de chaque délégation et leur attribution fera l'objet de délibérations spécifiques.

Les signataires du Contrat de Ville sont sollicités pour participer au financement de ce programme : Etat, Département, FAS, CAF, CDC, organismes logeurs...

Leurs décisions seront directement notifiées à chaque Maître d'Ouvrage.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- * d'approuver la programmation 1999 du Contrat de Ville et son plan de financement,
- * d'autoriser M. le Maire à :

- solliciter les participations de l'Etat, de la CAF, du FAS, du Département, de la CDC et des organismes logeurs ainsi que celle de la Région de Franche-Comté pour l'opération Raid Quart.

- réaffecter aux Maîtres d'Ouvrage désignés dans les décisions attributives communiquées par les financeurs, la part qui leur revient après encaissement par la Ville et inscription au budget supplémentaire de l'exercice courant.

- signer les conventions à intervenir avec les différents partenaires.

«Mme DUFAY : Je veux juste apporter quelques explications aux tableaux qui vous sont fournis. La participation de la Ville au contrat de ville de l'année 1999 est de 6,5 MF pour une intervention à hauteur de 4,2 MF de l'Etat. Ces chiffres peuvent paraître très faibles quand on sait l'enjeu du contrat de ville : lutte contre les exclusions. Je rappelle que le contrat de ville, c'est simplement un outil, certes très complexe, mais qui permet d'appuyer des actions ordinaires, qui permet d'apporter des moyens complémentaires ou des moyens expérimentaux mais ce n'est pas le seul outil de la politique de la ville, ce qui explique ces sommes qui peuvent paraître faibles.

Je crois qu'au-delà de l'aspect financier, il faut bien voir dans le contrat de ville le travail en synergie sur des projets communs qui mêlent des services différents et des associations différentes sur les quartiers. Ceux-ci travaillent aussi bien sur le domaine de l'économie que sur le domaine de la culture ou du sport car la lutte contre l'exclusion oblige à considérer tous ces domaines-là, ce qui explique aussi l'effet d'un peu d'éparpillement à la lecture des tableaux.

Au-delà de l'éparpillement que vous pouvez ressentir et de l'effet de nombre des différentes actions, il y a trois axes importants en 1999 que je voudrais mettre en exergue.

Il y a un axe autour de la sécurité où l'on retrouve dans le contrat de ville des actions lancées à titre expérimental et qui commencent à être bien rodées sur Besançon, que ce soit le Raid Quart ou les permanences par exemple de l'AAVI. Je signale pour cette année l'organisation d'une exposition qui doit permettre d'expliquer, de communiquer avec les habitants des quartiers sur la sécurité.

A côté de l'axe sécurité, il y a un axe très spécifique et caractéristique des actions du contrat de ville, c'est tout ce qui permet dans les quartiers de mobiliser les habitants. Nous avons initié depuis quelques années ce qu'on appelle un fonds sport qui permet d'appuyer l'action des clubs sportifs de quartier, cela continue. Il faut noter pour cette année une action tout à fait originale et qui je crois commence à avoir des effets en terme de mobilisation des habitants sur le quartier, de type culturel avec l'implication d'une troupe de théâtre sur le quartier de Montrapon, c'est l'action du TOHU BOHU. C'est une action de théâtre mais qui mêle les services de la Ville, les associations du quartier, les écoles, donc là on est bien dans un projet global de mobilisation des habitants sur un quartier sensible.

De même sur Palente, nous avons un projet original avec la MJC de Palente autour de la mémoire du quartier.

Cette année nous avons souhaité également comme c'est la dernière année du contrat de ville et qu'on est en période de redéfinition, faire plutôt le choix de privilégier certains investissements plutôt que des actions de fonctionnement et c'est ainsi que nous avons proposé l'aménagement d'un terrain de sport pour jeunes à Planoise le long du boulevard Allende en face d'Ile de France, que nous aurons le réaménagement de l'atelier du Rond-Point sur Montrapon et au-delà de cela, le contrat de ville permettra aussi de participer en terme d'aménagement à l'aménagement des points publics dans les quartiers.

Pour terminer, je citerai une action qui me semble originale. Au moment où l'on parle beaucoup de la discrimination à l'embauche, nous avons confié une étude à un organisme de Besançon pour cerner dans les quartiers ce problème dont peuvent être victimes des jeunes issus de l'immigration ayant pourtant qualifications et niveaux de diplôme voulus pour accéder à un emploi. Cette étude est bien conçue pour préfigurer des actions de lutte contre cette discrimination à l'embauche, actions que nous souhaitons inscrire dans le futur contrat de ville. Voilà ce que je voulais dire pour l'instant sur ce contrat 1999.

M. DUVERGET : C'est déjà l'heure du bilan pour ce premier contrat de ville puisqu'on entre dans la cinquième année, que la Ville va s'engager sans doute avec d'autres collectivités dans la négociation d'un futur contrat de ville 2000/2006. Dans le dossier qui nous est présenté, qui est très précis sur la programmation 1999 où on a pu lister je crois 85 actions, il manque un bilan, une réflexion me semble-t-il sur les quatre premières années, un bilan qui pourrait se décliner notamment par quartier, l'ensemble des quartiers, pas seulement les six quartiers qui ont été particulièrement choisis mais par quartier de création d'emploi, par quartier de gain de sécurité, par quartier de gain en services de proximité. Il me semble que c'était le moment, alors qu'on termine ce premier contrat de ville qui était donc un contrat de ville à titre expérimental, d'établir un bilan le plus exhaustif possible par rapport aux objectifs et j'ai bien entendu Mme DUFAY dire : «l'objectif du contrat de ville c'est avant tout la lutte contre les exclusions». Ce n'est pas tout à fait suffisant, il me semble que l'une des définitions du contrat de ville c'est bien un outil de développement social urbain, c'est quelque chose de très global mais qui est bien identifié par les habitants des quartiers.

Vous évoquiez aussi tout à l'heure le contact avec la population, la mobilisation et la participation des habitants, c'est donc l'un des sous-titres du rapport et l'un des leviers que vous souhaitez voir intervenir pour cette mobilisation ? ce sont les conseils de quartier. Or nous constatons que la démocratie dans les conseils de quartier est fâcheusement en panne, complètement en panne, Bregille, Saint-Claude et d'autres ? le conseil de quartier de la Boucle ne sont pas entendus à tel point que le récent conseil de quartier de la Boucle n'a pas pu s'exprimer par le canal d'un compte rendu dans le BVV. Alors on s'interroge : d'un côté vous voulez une mobilisation et une participation des habitants et donc une mobilisation des quartiers et de l'autre lorsqu'un quartier fait son bilan, il n'est même pas en mesure de se faire publier par le journal BVV alors que le bilan lui-même d'ailleurs n'est pas particulièrement critique par rapport à la Municipalité, par rapport à la Ville de Besançon. C'est un bilan d'exercice qu'il est nécessaire de faire et je crois que là vous n'avez pas véritablement mis les moyens démocratiques de vos ambitions dites démocratiques.

M. LE MAIRE : On compte sur vous, enfin sur vos amis, Monsieur DUVERGET pour nous donner des ambitions démocratiques.

Mme DUFAY : Monsieur DUVERGET, vous avez raison de demander un bilan. Ce bilan il est fait, nous l'avons produit puisque nous sommes en période de préparation et de future négociation avec l'Etat du prochain contrat de ville, donc il nous fallait forcément un bilan qui a été présenté aux membres de la commission à deux reprises maintenant. Je pense qu'il pourra être mis à votre disposition si vous le souhaitez.

Vous avez raison de parler de développement social urbain, de fonction globale? simplement il faut faire très attention parce qu'on veut faire du développement social urbain à travers le contrat de ville et comme je l'ai dit tout à l'heure, les financements qui sont mobilisés par le contrat de ville sont quand même très restreints. Là on sollicite l'Etat pour 4 MF, il faut bien souligner qu'on double l'intervention de l'Etat par rapport aux autres années. J'espère qu'on s'y tiendra et que l'Etat qui nous a annoncé ce doublement d'enveloppe effectivement nous le confirmera lors du prochain comité de pilotage la semaine prochaine mais avec 4 MF, on ne va quand même pas résoudre tous les problèmes de développement social urbain.

Je voudrais simplement ajouter qu'à l'occasion du bilan et de la préparation du prochain contrat de ville, mes efforts en tant que modeste conseillère municipale consistent à expliquer à mes collègues que le contrat de ville ce n'est pas toute la politique de la ville mais qu'il peut venir en appui et fournir des moyens supplémentaires à ce qu'ils font déjà dès l'instant qu'ils mettent en exergue des orientations bien précises qui vont dans le sens de la lutte contre l'exclusion. Donc pouvoir renforcer ou pouvoir expérimenter des actions particulières, voilà ce que le contrat de ville peut faire mais il ne peut pas tout faire.

M. LE MAIRE : Dans la préparation du prochain, nous comptons sur la participation efficace de la Région, Monsieur DUVERGET puisque dans celui-ci elle n'était pas tout à fait dans le coup, c'est le moins qu'on puisse dire mais nous serons heureux de la retrouver autour de la table pour le prochain contrat.

M. THIRIET : M. DUVERGET a posé la question par rapport aux conseils de quartiers, je crois que la première chose que vous êtes bien obligé de reconnaître c'est que, contrairement à ce qui nous a été dit, on n'a pas mis en place des soviets. Alors maintenant effectivement chacun des conseils doit trouver son rythme de vie et il le trouve de façon différente. Il est bien évident qu'au moment des renouvellements, nous avons évolué un petit peu aussi dans la mesure où le Maire en profite pour faire le point avec les autres habitants du quartier, à l'invitation des conseils de quartier.

On a dit que c'était un lieu de dialogue et d'échanges. Il se trouve que M. le Maire, suite à un compte rendu qui est passé sous ses yeux, a considéré que pour BVV ce compte rendu n'était pas dans l'esprit des conseils de quartier. On a parlé aussi de démocratie participative ; il faut qu'on la découvre dans la mesure où effectivement on n'a pas voulu imposer des modes de fonctionnement. La charte que vous pouvez avoir sous les yeux était assez souple, on nous a même dit à la limite trop souple ; des membres de l'opposition ont été d'un « pinailage » absolu. Donc effectivement certains conseils produisent d'une façon très active, d'autres d'une façon un peu plus molle. Je crois que c'est finalement dans la nature des choses.

M. LE MAIRE : Donc les conseils de quartier sont renouvelés tous les deux ans.

M. THIRIET : On a pris un peu de décalage parce qu'il y a eu des élections surprenantes en 1997.

M. LE MAIRE : Ce que vous m'avez dit aussi, c'est qu'il fallait que je sois dans les quartiers au moment du renouvellement, pour préparer 2001 en particulier, puisqu'en raison de ce renouvellement tous les deux ans je n'aurai plus d'autres occasions de le faire.

M. JACQUEMIN : On a dit à l'instant que nous étions dans une période préparatoire et une nouvelle phase de discussion avec l'Etat pour un nouveau contrat de ville. Si nous pouvions avoir communication du bilan que Jean-Claude DUVERGET a demandé, ça serait parfait mais ma question est la suivante : puisque vous êtes en période de bilan et de réflexion avant d'aborder cette phase de discussion avec l'Etat, quels sont, à la lumière des enseignements que vous pouvez tirer du contrat finissant, vos axes prioritaires sur lesquels vous allez articuler la discussion avec l'Etat pour la politique de la ville pour les 5 à 6 années qui viennent ?

M. LE MAIRE : C'est un peu ce qui vient d'être dit.

M. JACQUEMIN : Cela mérite d'être un petit peu structuré.

M. LE MAIRE : Le bilan pourrait peut-être être transmis à l'ensemble des conseillers.

Mme DUFAY : Bien entendu. Il est très difficile de parler du contrat de ville parce que tout le monde veut y mettre un petit peu tout? donc le bilan que nous en tirons, c'est qu'il faut qu'on se mette bien d'accord sur ce à quoi sert le contrat de ville. Il ne peut pas tout résoudre, donc il faut qu'à notre échelle, avant d'aborder la discussion avec l'Etat, nous définissions dans chacun de nos axes municipaux les orientations que l'on veut prioriser qui vont dans le sens de la lutte contre l'exclusion et c'est sur ces axes-là que nous demanderons des financements complémentaires au contrat de ville.

En terme de grandes orientations, ce sera forcément ce qui a trait à la sécurité et à l'emploi, ce sera la mobilisation des habitants et des projets d'aménagement de renouvellement urbain comme on dit maintenant à l'urbanisme. Renouvellement urbain c'est-à-dire dans des quartiers qui sont en train de devenir des quartiers ghettos, comment faire pour les transformer, pour leur donner un autre visage, peut-être faudrait-il passer par des démolitions, peut-être par d'autres opérations, donc c'est à cela que nous sommes en train de réfléchir. Et sur cet axe habitat, nous insisterons particulièrement sur ce qu'on appelle la gestion urbaine de proximité, c'est-à-dire renforcer l'entretien régulier des cités, l'éclairage, la sécurité. Tout cela a un coût, un surcoût par rapport à une action ordinaire, c'est ce surcoût que nous demanderons au contrat de ville de prendre en compte.

M. DUVERGET : Monsieur le Maire, une précision encore concernant le Contrat Educatif Local. Vous en faites mention dans le rapport en indiquant que le Contrat Educatif Local en cours d'élaboration pourra être le volet éducation du contrat de ville. Or les textes concernant le contrat éducatif local sont parus l'été dernier, il y a eu des précisions récemment mais je n'ai pas vu dans le budget primitif de lignes particulières portées sur les CEL, je voudrais savoir ce qu'il en est.

M. VUILLEMIN : Nous avons mis en place un groupe de travail que j'anime pour le Contrat Educatif Local. La première chose que nous avons faite, c'est le bilan. Savez-vous mes chers collègues que toutes délégations confondues, tous budgets confondus depuis un grand nombre d'années à travers les actions que la Ville conduit par les délégations enseignement, sports, culture, etc. ce sont plus de 38 MF qui sont injectés chaque année par la Ville dans des actions extra- scolaires, para-scolaires, les activités du mercredi, les petites vacances, le restaurant scolaire, la garderie du matin, l'étude du soir, etc.

Autrement dit, nous allons nous engager dans le contrat éducatif local mais nous le ferons à moyens constants, c'est-à-dire que ces 38 MF nous allons les redéployer mais ils sont déjà dans le budget.

Deux précisions par rapport à cela si vous me le permettez. J'ai rencontré M. LAMBERT tout à l'heure et je vais le revoir dans 8-10 jours pour parler de tout cela. La Ville va s'engager dans le Contrat Educatif Local mais elle va le faire avec ses valeurs de solidarité, de mixité sociale, de participation des enfants et des familles, c'est-à-dire qu'on vient d'employer le mot outil, cet outil doit être au service d'une politique au sens noble du terme, une politique fondée sur les valeurs que je viens de définir. La Ville, tous services confondus, va rencontrer tous les partenaires de manière à présenter un projet municipal, ce ne sera pas simplement un outil, un catalogue de mesures, etc., ce sera un projet municipal qui s'appellera le Contrat Educatif Local mais nous, nous sommes pour un contrat éducatif citoyen. Nous insistons bien sur le mot citoyen, la formation du citoyen de demain à travers la dimension de l'éducation, de la culture, du sport, etc. C'est cela que nous allons présenter à l'Etat dans les trois semaines qui viennent mais encore une fois vous avez posé une question de crédits, ceux-ci sont dans le budget et représentent plus de 38 MF. Cela ne veut pas dire que tout cela sera consacré au Contrat Educatif Local mais cela veut dire que les crédits sont là».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Politique de la Ville, le Conseil Municipal, à la majorité (deux Conseillers votant contre), adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 20 mai 1999.

ANNEXE

Contrat de Ville - Programmation 1999

Introduction générale

Le Contrat de Ville de Besançon, signé le 11 mai 1994, portait initialement sur la période 94/98.

L'Etat a proposé aux collectivités territoriales l'élaboration et la signature de nouveaux Contrats de Ville pour la période 2000/2006 en cohérence avec les futurs Contrats de Plan.

L'année 1999 est donc à la fois :

- une année de préparation du futur contrat
- une année de prolongation de l'actuel dispositif avec reconduction d'une programmation annuelle.

Celle-ci a été élaborée par l'équipe opérationnelle co-présidée par le Secrétaire Général de la Préfecture et la Conseillère Municipale Déléguée du Contrat de Ville.

Elle porte sur les six quartiers prioritaires retenus :

- Brulard
- Clairs-Soleils
- Montrapon-Fontaine-Ecu
- Palente/Orchamps
- Planoise
- Rosemont - St-Ferjeux.

Certains actes thématiques figurent dans une rubrique Tous Quartiers.

La programmation s'est établie sur six priorités retenues en commun par la Ville et l'Etat :

Prévention - Sécurité : les actions inscrites au Contrat Local de Sécurité signé en juillet 1998 et adopté par le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance.

Activités économiques et emploi : correspondants emploi - formation, lutte contre la discrimination et poursuite du projet de développement économique sur Clairs-Soleils.

Education : en préfigurant le Contrat Educatif Local en cours de préparation : accompagnement scolaire, projets d'écoles, activités éducatives périscolaires.

Services publics de proximité : création de Points Publics et permanences de quartier.

Mobilisation et participation des habitants : préfigurant la création d'un Fonds d'Initiative des Habitants préconisé par le Ministère de la Ville dans les futurs contrats.

Logement : en préparation du futur Contrat de Ville, soutien à une étude de l'Office Municipal HLM sur le devenir des Clairs-Soleils et réserve d'un montant financier pour une étude plus générale sur la vacance.

Le programme 1999 comporte 85 actions.

De nombreuses actions initiées ou soutenues par les programmations précédentes ont aujourd'hui intégré les politiques actionnaires et les financements de droit commun.

Dans un premier temps, la programmation 1999 s'est attachée à réduire le nombre de projets soutenus et à réserver le champ d'intervention sur des priorités principales. L'Etat ayant considérablement accru les moyens affectés au Fonds Interministériel pour la Ville, des nouvelles actions ont été inscrites et préfigurent les orientations du prochain contrat :

- expérimentation : mise en oeuvre d'activités innovantes en direction des quartiers et publics en difficulté.

- réorientation des politiques publiques pour mieux prendre en compte les publics en voie d'exclusion.

- mobilisation des habitants et soutien à leurs initiatives.

PRÉSENTATION PAR THÈME

PREVENTION - SECURITE

Objectifs :

A l'origine, cet axe d'intervention n'était pas identifié en tant que tel dans le Contrat de Ville en cours. Le Contrat Action Prévention (CAP) avait sa propre logique de programmation et de financement.

A la suite de l'élaboration du Contrat Local de Sécurité, un volet important de «prévention - sécurité» est venu s'intégrer dans le Contrat de Ville, tout en gardant, comme par le passé, sa propre logique de programmation.

Orientations 1999 :

Le programme présenté a fait l'objet d'une validation par le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance en séance plénière du 3 mars 1999. Il s'agit principalement d'une reconduction de la programmation 1998, agrémentée d'une action-phare autour d'une exposition sur la sécurité destinée à informer la population bisontine sur les objectifs et la mise en oeuvre du Contrat Local de sécurité.

Quartiers	Maître d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
PREVENTION SECURITE														
Planoise	Eclairage public	500 000	300 000											800 000
Tous Quartiers	SOLEA	100 000	200 000	1 251 000		390 000						322 383		2 263 383
Tous Quartiers	Prévention primaire toxicomanie	50 000	50 000											100 000
Tous Quartiers	Questionnaire Sécurité	25 000	25 000											50 000
Tous Quartiers	RAID-QUART	80 000	50 000		5 000	20 000	20 000					5 000		180 000
Tous Quartiers Clairs-Soleils - Orchamps Palente - Planoise	Association d'Aide aux Victimes d'infractions	107 235	78 235	170 000	30 000	20 000	43 070					12 582		461 122
Tous Quartiers	Maison d'Arrêt Action théâtrale et bibliothèque	36 000	36 000	11 000	8 000	20 000							13 100	124 100
Tous Quartiers	Observatoire de la Sécurité	50 000	40 000											90 000

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
Patente	Collège Proudhon «Questions de Justice» et Spectacle Violence»	4 000	4 000	9 000								6 500		23 500
Tous Quartiers	CTB dispositif avec Police Nationale		100 000											100 000
Tous Quartiers	Exposition sur la Sécurité	75 000	150 000											225 000
Montracon	Rond-Point Outillage	4 250	4 250	5 900								12 300		26 700
Montracon	Rond-Point Ateliers bricolage	5 000	5 000	8 800								21 550		40 350
Montracon	Rond-Point rénovation du local	37 700	42 000											79 700
Planoise	Chantiers de la Citoyenneté	13 500	13 500											27 000
Planoise	Projet Enfant-Citoyen	20 000	20 000	20 000										60 000
TOTAL ACTION		1 107 685	1 117 985	1 475 700	43 000	450 000	63 070	0	0	0	0	380 315	13 100	4 650 855

EMPLOI - ECONOMIE

L'Etat et la Ville retiennent comme une priorité forte les actions à vocation économique dans la Politique de la Ville.

Pour autant le Contrat de Ville ne permet pas le développement de projets d'envergure dans la mesure où son échelle d'intervention, le quartier, est peu adaptée au développement économique et à l'action sur l'emploi.

Les actions inscrites à la programmation 99 relèvent donc de choix très spécifiques :

- développement d'activités économiques à Clairs-Soleils : poursuite de l'action expérimentale engagée en 1998 avec l'Office HLM, la Boutique de Gestion et la Ville.

- développement de la Régie des Quartiers et d'Intermed autour d'actions alliant à la fois une action animateur de la vie quotidienne (gestion urbaine de proximité), de mobilisation des habitants et d'insertion.

- lutte contre la discrimination à l'emploi des jeunes issus de l'immigration.

Par ailleurs, à l'initiative de la Ville, une réflexion est engagée sur le développement de services de proximité susceptibles de générer des emplois et de dynamiser le dispositif emploi-jeunes.

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
EMPLOI - ECONOMIE														
Tous Quartiers	FRATE : lutte contre la discrimination à l'emploi	50 000	50 000											100 000
Clairs-Soleils	Activités économiques sur Clairs-Soleils													
pour mémoire sur crédits 1998														
Tous Quartiers	INTERMED'	129 200	100 000	280 000		220 000					147 000	5 788 500	2 700	6 667 400
Tous Quartiers	Régie des Quartiers de Besançon	450 000	100 000	195 000		50 000						1 178 200		1 973 200
Tous Quartiers	Professionnalisation des fonctions de médiation	119 900	50 000	161 000	30 000	20 000	85 500	15 000					32 000	513 400
TOTAL ACTION		749 100	300 000	636 000	30 000	290 000	85 500	15 000	0	0	147 000	6 966 700	34 700	9 254 000

DISPOSITIF MOUS

Pour l'année 1999, l'Etat et la Ville ont décidé de poursuivre la collaboration avec HDL 25 pour la mise à disposition des deux Chefs de Projet : Eric GAUDEL sur les trois quartiers Planoise, Brulard, Saint-Ferjeux. Jean-François MOINE sur les trois quartiers : Clairs-Soleils, Montrapon, Palente.

Par contre la mission ACEIF d'animation globale du dispositif n'a pas été reconduite.

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
DISPOSITIF MOUS / CHEFS DE PROJETS														
	Convention avec HDL	395 000	395 000							173 000				963 000
	TOTAL ACTION	395 000	395 000							173 000				963 000

LE LOGEMENT

Objectifs :

Le logement est un volet important de la Politique de la Ville par la volonté

- de permettre à tous l'accès au logement,
- d'améliorer les conditions de vie des habitants,
- de maintenir une mixité sociale, source d'équilibre.

Concernant ces objectifs, le Contrat de Ville a souhaité développer quatre types d'actions :

- soutenir les actions de réhabilitation du parc social dans les quartiers prioritaires,
- traiter, parallèlement au POPS, de la déspecialisation de l'accueil dans certains quartiers ou îlots,
- permettre un suivi social des réhabilitations,
- favoriser la participation des habitants.

Orientations 1999 :

L'état de la programmation -une action identifiée- ne reflète pas la ferme volonté de la Ville de Besançon et des bailleurs sociaux de réinscrire un axe fort d'intervention autour du logement et de l'aménagement urbain dans le cadre du futur contrat 2000-2006.

L'étude prévue pour 1999 servira de base de réflexion pour les prochaines programmations.

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
LOGEMENT														
Tous Quartiers	Ville de Besançon	60 000	60 000											120 000
Clairs-Soleils	OPHLM Besançon	25 000	25 000						56 280	62 560				168 840
TOTAL ACTION		85 000	85 000	0	0	0	0	0	56 280	62 560	0	0	0	288 840

ACTION EDUCATIVE - CULTURELLE - SCOLAIRE-PERISCOLAIRE

Objectifs :

1) Action Educative - Culturelle

Les objectifs généraux du Contrat de Ville sur cette thématique large étaient multiples mais se recentraient néanmoins autour de deux aspects :

- développer l'offre disponible,
- favoriser l'accès des plus démunis à cette offre.

2) Action Scolaire - Péricolaire

Concernant son action dans le domaine scolaire, le Contrat de Ville s'était donné deux objectifs particuliers :

- aider à la réussite scolaire, à travers des actions spécifiques dans et hors de l'école,
- favoriser les rapports écoles-quartiers dans une double orientation : participation de l'école à la vie du quartier et prise en compte du quartier dans le fonctionnement de l'école.

Les programmations 1994-1998 se sont attachées à répondre à ces objectifs.

Depuis 1997, l'expérimentation d'un fonds autour de la thématique sportive est venue consolider la mise en oeuvre de ces objectifs.

Orientations 1999 :

1) Action Educative Culturelle

Il s'agit essentiellement de poursuivre les orientations antérieures et de préparer la mise en oeuvre de fonds d'intervention sur le modèle de celui existant pour le sport. Cette pratique de fonds serait à développer dans le cadre du futur Contrat de Ville 2000-2006.

2) Action Scolaire - Péricolaire

La programmation 1999 poursuit les objectifs retenus dans les exercices précédents :

- soutien aux projets des écoles,
- ouverture des écoles sur le quartier.

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
ACTION EDUCATIVE														
Planoise	Action sportive Espace Sportif de proximité à Planoise investissement	550 000	300 000			400 000								1 250 000
Tous Quartiers	Fonds d'Aide aux Sports	100 000	100 000											200 000
Clairs-Soleils	Handball Clairs-Soleils Découverte et échanges de la Martinique	15 000	10 000				10 000					5 000	10 000	50 000
Tous Quartiers	Espace Culture Multimédia	39 500	50 000	106 000			46 500	40 000				48 000	3 000	333 000
ACTION CULTURELLE														
Tous Quartiers	Parade Hip-Hop	255 000	50 000	35 000	30 000	30 000	30 000		5 000			40 000		475 000
Montrapon	Action Théâtre Montrapon Tohu-Bohu	100 000	50 000			20 000	10 000	10 000				10 000		200 000
Tous Quartiers	Un été au cinéma	40 000	30 000	30 000								15 000	15 000	130 000
Pesty - St-Ferjeux	Lecture de rue Pesty	15 000	6 000											21 000

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL	
Planoise	Lecture de rue Planoise	39 500	12 500									20 000		72 000	
Tous Quartiers	Alice et le Quintet à Vents Besançon	50 000	50 000											100 000	
Tous Quartiers	Musique électricifiée et public ado	25 000	25 000											50 000	
Tous Quartiers	Découverte de la musique classique	100 000	100 000											200 000	
Grette	Résidence d'artiste : fabrication maison	75 000	75 000											150 000	
Tous Quartiers	Mystère d'un film	71 500	40 000	18 500								50 000		180 000	
ACTION SCOLAIRE - PERISCOLAIRE															
Clairs-Soleils	Locaux Francas rue Mirabeau														dossier en attente
Grette	Ecole Ste-Famille	7 000	7 000									7 000		21 000	
Grette	Maternelle Brulard Action Globale Petite Enfance	7 000	7 000			7 000								21 000	

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
Rosemont St-Ferjeux	Projet Petite Enfance Ecole Jules Ferry	7 000	7 000			7 000								21 000
Planoise	Espace de Loisirs et de rencontres «ados»	27 750	20 000			10 000	10 000	20 000					3 948	91 698
Planoise	Animation Secteur Rembrandt-Renoir	22 398	38 000			15 000	6 000	14 824				32 000	6 448	134 670
Tous Quartiers	Scouts Musulmans	10 000	4 000	5 000		10 000	20 000	40 000					5 000	94 000
Clairs-Soleils	Apport culturel facteur d'intégration et de réussite «Jean Macé»	16 000	16 000				20 000						5 000	57 000
Palente	Lecture écriture «Bibliothèque Ludothèque»	5 900	5 900											11 800
Palente/Orchamps	Ludo-Orchamps	229 086	20 000			20 000	25 000	32 621					20 800	347 507

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
JEUNESSE														
Tous Quartiers	A Tire d'Aile Ville de Besançon	200 000	50 000			20 000	20 000	20 000				82 500		392 500
Tous Quartiers	Opération Vacances Ville de Besançon	250 000	200 000				200 000					75 000	250 000	975 000
Tous Quartiers	Fête de la Jeunesse des Sports et de la Ville Ville de Besançon	40 000	40 000											80 000
TOTAL ACTION		2 297 634	1 313 400	194 500	30 000	539 000	197 500	377 445	5 000	0	0	384 500	319 196	5 658 175

PARTICIPATION DES HABITANTS ET DYNAMIQUE SOCIALE

Objectifs :

Les axes prioritaires de cette thématique se sont organisés de la façon suivante :

- **Objectif de démocratie locale** : permettre aux habitants de donner leur avis, de peser sur les décisions,

- **Objectif de prise en compte des attentes des habitants** : permettre une meilleure adaptation des politiques publiques aux besoins des habitants des quartiers comme gage de réussite,

- **Objectif de création de lien social**, en favorisant la prise d'initiative autonome, la coproduction.

Orientations 1999 :

Tout en continuant de soutenir les acteurs de quartier, la programmation 1999, sur ce thème, veut préfigurer la mise en place d'un fonds d'aide aux initiatives des habitants.

Même si ces actions prises séparément paraissent éclatées, elles représentent un axe fondamental et essentiel de la mise en oeuvre de la Politique de la Ville à l'échelle des quartiers.

PARTICIPATION DES HABITANTS / DYNAMIQUE SOCIALE															
Quartiers		Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
Grette	Radio-Bip	Radio Bip	7 000	6 000				6 000					5 760		24 760
Grette	Insertion Sociale et Intégration	Palmeraie	15 000	10 000	25 400		25 000	120 000	13 000				9 000	2 400	219 800
Grette	La Palmeraie Action Mères/Filles	Palmeraie	5 000	5 000	38 000			10 000	7 000					3 200	68 200
Grette	Brulard 2000	Brulard 2000	12 000	10 000			8 500				4 500		2 300	2 000	39 300
Clairs-Soleils	Réseau d'Echanges	Réseau d'Echanges	3 000	3 000					4 000						10 000
Montrapon	Journal Boulevard Nord	APIM Montrapon	37 500	9 000			10 000						21 535	1 500	79 535
Montrapon	Festival de Montrapon	APIM Montrapon	12 000				5 000						11 000	2 000	30 000
Fontaine-Ecu	Rive Nord Jeunesse	Rive Nord Jeunesse	10 000	10 000			7 200	7 000			5 000			4 500	43 700
Fontaine-Ecu	Animation citoyenne «Espaces Accueils» «Semaine Education Racisme»	Ass. Orange	110 000	35 000	502 100		10 000	70 000	15 000					62 000	804 100

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
Palente - Orchamps	Association de Arc-en-Ciel	15 000	15 000			6 000	20 000	6 000					15 000	77 000
Palente-Orchamps	MJC	40 000	40 000			30 000						5 000		115 000
Palente-Orchamps	MJC	35 000	35 000	11 500		16 000		25 000				51 713	86 325	260 538
Palente-Orchamps	MJC	26 500	27 250	96 000		15 000	45 000	50 875				26 150	16 500	303 275
Palente-Orchamps	MJC	72 500	72 500									55 000		200 000
Palente-Orchamps	MJC	12 500	12 500			16 000						17 900	1 500	60 400
Palente-Orchamps	A.P.R.E.S.	10 000	7 000					5 000				7 000		29 000
Planoise	Réseau promouvoir par d'échanges l'échange	10 000	10 000				15 000	10 000					5 000	50 000
Planoise	Assoc. AVEC	8 000	8 000				10 000						4 000	30 000
Planoise Clairs-Soleils	Scouts Musulmans	5 000	6 000	5 000			10 000					2 000	2 000	30 000

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
Planoise	Fête de Quartier	66 000	30 000			10 000	20 000	10 000					4 000	140 000
St-Ferjeux	Accès à la culture	5 000	5 000				5 000					9 540	5 460	30 000
St-Ferjeux	Formation et fonctionnement	2 500					1 200					3 300	2 000	9 000
St-Ferjeux	Vacances Familiales	5 000	5 000			8 000	13 000	18 000				3 000	18 000	70 000
St-Ferjeux	Accès aux sports	3 000					1 000					3 000	3 000	10 000
St-Ferjeux	AMITIE Parapente	8 000	10 000			8 000	12 500						3 300	41 800
St-Ferjeux	AMITIE Activités conviviales Sorties découvertes	14 000	10 000				10 000	10 000					22 000	66 000
St-Ferjeux	Ouverture Ateliers Multimédia aux jeunes Amitié - Acacias	19 000	10 000	9 000	2 000									40 000
St-Ferjeux	Création d'une fresque urbaine aux résidences Amitié	12 000	30 000	46 000		10 000	4 000				18 000			120 000

Quartiers	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
St-Ferjeux	Animation des jeunes du quartier Rosemont - St-Ferjeux	200 000	60 000	92 000			10 000	50 000				124 000	11 000	547 000
Tous Quartiers	Développement des connaissances, lutte contre l'exclusion, civisme respect de l'habitat	32 500	25 000	106 000			35 000					45 800	52 700	297 000
Fontaine-Ecu Planoise	Point d'Informations Femmes	11 000	18 000	15 000								6 000		50 000
TOTAL ACTION		824 000	524 250	946 000	2 000	184 700	424 700	223 875	0	9 500	18 000	408 998	329 385	3 895 408

SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE

A l'initiative de la Ville de Besançon, des Points Publics seront installés dans des quartiers périphériques prioritaires du Contrat de Ville.

Les Points Publics sont des antennes administratives mises en oeuvre et gérées par la Ville mais associant de très nombreux partenaires : Etat, CAF, CPAM, la POSTE, CTB, associations de service à la population.

L'enjeu est double :

- rapprocher le service public de la population (proximité)
- développer un accueil adapté et une aide aux démarches administratives auprès des publics en difficulté.

Les Points Publics seront naturellement les lieux d'accueil des permanences de quartier déjà développées dans le Contrat de Ville : Mission Locale, AAVI, ARETE, CIDF, ...

Quartiers	Maître d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE														
Planoise, Clairs-Soleils, Montrapon	Ville de Besançon	500 000	300 000											800 000
Planoise, Clairs-Soleils, Montrapon		530 000	242 000	288 000										1 060 000
Tous Quartiers	ARETE	39 000	10 000	93 000			70 900	7 000				11 500		231 400
TOTAL ACTION		1 069 000	552 000	381 000	0	0	70 900	7 000	0	0	0	11 500	0	2 091 400

	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Dépar- tement	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
PREVENTION - SECURITE	1 107 685	1 117 985	1 475 700	43 000	450 000	63 070	0	0	0	0	380 315	13 100	4 650 855
EMPLOI - ECONOMIE	749 100	300 000	636 000	30 000	290 000	85 500	15 000	0	0	147 000	6 966 700	34 700	9 254 000
DISPOSITIFS MOUS/Chefs de Projets	395 000	395 000	0	0	0	0	0	0	173 000	0	0	0	963 000
LOGEMENT	85 000	85 000	0	0	0	0	0	56 280	62 560	0	0	0	288 840
JEUNESSE - ACTION CULTURELLE - ACTION EDUCATIVE SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE	2 297 634	1 313 400	194 500	30 000	539 000	197 500	377 445	5 000	0	0	384 500	319 196	5 658 175
PARTICIPATION DES HABITANTS / DYNAMIQUE SOCIALE	824 000	524 250	946 000	2 000	184 700	424 700	223 875	0	9 500	18 000	408 998	329 385	3 895 408
SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE	1 069 000	552 000	381 000	0	0	70 900	7 000	0	0	0	11 500	0	2 091 400
TOTAL DES ACTIONS 1999	6 527 419	4 287 635	3 633 200	105 000	1 463 700	841 670	623 320	61 280	245 060	165 000	8 152 013	696 381	26 801 678

PRÉSENTATION PAR QUARTIER

Quartier Planoise

Malgré un nombre important de priorités, le Contrat de Ville a permis d'engager des actions bien ciblées sur le quartier de Planoise en fonction des moyens qui lui étaient attribués.

Bien entendu, les besoins recensés et identifiés n'ont pu être couverts totalement mais les pistes de travail ouvertes sont des chantiers qui peuvent être repris pour l'avenir.

Force est de constater que le quartier de Planoise, par sa taille et par la composition de sa population, représente un enjeu central pour le développement social urbain sur la Ville de Besançon.

En conséquence, un effort d'investigation très approfondi doit être engagé dans le cadre de la préparation du futur Contrat de Ville à propos de ce quartier.

Cet effort d'investigation doit permettre de situer plus précisément les objectifs du Contrat de Ville pour le quartier de Planoise par rapport à l'ensemble de la politique d'actions publiques sur ce quartier. C'est pourquoi il paraît nécessaire d'organiser un balayage thématique global de ce quartier avant toute prise d'orientation définitive.

	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
PLANOISE														
PREVENTION SECURITE														
Eclairage public	Ville	500 000	300 000											800 000
Chantiers de la citoyenneté	Ville	13 500	13 500											27 000
Projet Enfant-Citoyen	Ville	20 000	20 000	20 000										60 000
ACTION EDUCATIVE														
Action sportive Espace sportif de proximité à Planoise Investissement	Ville de Besançon	550 000	300 000			400 000								1 250 000
Lecture de rue Planoise	Ville de Besançon	39 500	12 500									20 000		72 000
ACTION SCOLAIRE - PERISCOLAIRE														
Espace de Loisirs et de Rencontres «ADOS»	Francais du Doubs	27 750	20 000			10 000	10 000	20 000					3 948	91 698
Animation secteur REMBRANDT RENOIR	Francais du Doubs	22 398	38 000			15 000	6 000	14 824				32 000	6 448	134 670

	Maître d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
PARTICIPATION DES HABITANTS / DYNAMIQUE SOCIALE														
Intégrer et Promouvoir par l'échange	Réseau d'échanges	10 000	10 000				15 000	10 000					5 000	50 000
Intégration et Citoyenneté	Assoc. AVEC	8 000	8 000				10 000						4 000	30 000
Fête de Quartier	Ville de Besançon	66 000	30 000			10 000	20 000	10 000					4 000	140 000
TOTAL ACTION		1 257 148	752 000	20 000	0	435 000	61 000	54 824	0	0	0	52 000	23 396	2 655 368

Quartier Montrapon - Fontaine-Ecu

Sur ce secteur, les enjeux urbains, économiques et sociaux sont étroitement liés, du fait de la mise en place du Parc Scientifique Industriel :

- liaison avec le boulevard Churchill
- implantation d'entreprises : création d'emplois de proximité dont pourraient bénéficier les familles modestes du quartier
- la diversification de logements, tant prônée pendant la période DSQ -prolongée !- a eu ses effets bénéfiques pour le secteur Coubertin.

Et sur l'Observatoire ? Montboucons ? Beaucoup de familles y ont grandi dans des logements devenus trop petits. Quelle alternative sur le site ? Aucune parce que l'absence de grands logements pose problème.

Le logement étudiant aménagé à grands frais s'essoufle. Quel impact a-t-il eu sur la vie du quartier ?

Les phénomènes connus ces derniers temps sur la Cité de l'Observatoire doivent nous inciter à une plus grande vigilance (attribution, accompagnement social) sur celles de la Bouloie et des Montboucons.

Au regard des priorités définies en termes d'action sociale, le partenariat mis en place entre Centre Social, Maison Pour Tous, Prévention Spécialisée, CLCV et bailleurs sociaux principalement, et l'émergence de nouvelles associations, sont à conforter surtout auprès des enfants et des jeunes.

	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
MONTRAPON / FONTAINE-ECU														
PREVENTION SECURITE														
Rond-Point Outillothèque	ADDSEA	4 250	4 250	5 900								12 300		26 700
Rond-Point rénovation et travaux bricolage	ADDSEA	5 000	5 000	8 800								21 550		40 350
Rond-Point rénovation du local	Ville de Besançon	37 700	42 000											79 700
ACTION EDUCATIVE														
Action Théâtre/Montrapon TOHU-BOHU	Ville de Besançon	100 000	50 000			20 000	10 000	10 000				10 000		200 000

	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
PARTICIPATION DES HABITANTS / DYNAMIQUE SOCIALE														
Journal Boulevard Nord	APIM Montrapon	37 500	9 000			10 000						21 535	1 500	79 535
Festival de Montrapon	APIM Montrapon	12 000				5 000						11 000	2 000	30 000
Rive Nord Jeunesse	Assoc. Rive Nord	10 000	10 000			7 200	7 000			5 000			4 500	43 700
Animation Citoyenne «Espaces accueils» «Semaine Education Racisme»	Assoc. Orange	110 000	35 000	502 100		10 000	70 000	15 000					62 000	804 100
TOTAL ACTION		316 450	155 250	516 800	0	52 200	87 000	25 000	0	5 000	0	76 385	70 000	1 304 085

Quartier Clairs-Soleils

Faute de programme d'ensemble, deux axes sont à retenir :

- la restructuration des espaces de proximité du PSR du Bas en liaison avec l'aménagement d'antenne de services publics dans le bâtiment voisin («Centre Social»)
- la reprise des deux opérations immobilières longtemps différées, participant au changement d'image du quartier.

Un des enjeux porte sur le changement d'image du quartier. Comment est-on passé d'un quartier d'accueil à un quartier rejeté ?

Les propositions de démolition pour desserrer le parc social sont, pour l'heure, insuffisantes. La mise en place d'activités économiques commence toutefois à produire ses effets.

A-t-on usé de toutes les possibilités de déplaçonnement des ressources pour les futurs accédants, mesure prévue pour les zones prioritaires ? Le parc HLM municipal est perçu comme un «repoussoir» par les locataires de Vareilles. Qu'en est-il chez le propriétaire Habitat 25 ?

Ne peut-on imaginer une réflexion sur le sujet ?

Plus concrètement, se pose là aussi le problème de la décohabitation des jeunes adultes.

La mobilisation des acteurs demeure insuffisante, d'autant que les modifications de tous ordres apportés sur le quartier (nouvelle affectation de la Maison Pour Tous, installation de Profession Sport 25, le projet de locaux Francas de nouveau reporté, le positionnement de l'Office Municipal HLM...) donnent plus l'impression d'un manque de cohérence et demeurent peu lisibles aux yeux des habitants.

	Maître d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
CLAIRS-SOLEILS														
EMPLOI - ECONOMIE														
Activités économiques sur Clairs-Soleils		pour mémoire sur crédits 1998												
LOGEMENT														
Etude sur la vacance du logement à Besançon	OPHLM de Besançon	25 000	25 000						56 280	62 560				168 840
ACTION EDUCATIVE														
Handball découverte et échanges de la Martinique	Ville de Besançon	15 000	10 000				10 000					5 000	10 000	50 000
ACTION SCOLAIRE - PERISCOLAIRE														
Locaux Francas rue Mirabeau	Ville de Besançon	dossier en attente												
Apport culturel facteur d'intégration et de réussite	Assoc. sport. et culturelle Jean Macé	16 000	16 000				20 000						5 000	57 000
PARTICIPATION DES HABITANTS / DYNAMIQUE SOCIALE														
Réseau d'Echanges	Réseau d'échanges	3 000	3 000					4 000						10 000
TOTAL ACTION		59 000	54 000	0	0	0	30 000	4 000	56 280	62 560	0	5 000	15 000	285 840

Quartier Palente-Orchamps

Du point de vue urbain, le quartier est à rapprocher de celui de Clairs-Soleils pour deux raisons :

- le zonage effectué lors de la mise en place du PRV a associé ces deux secteurs pour les faire reconnaître comme zone de redynamisation urbaine (ZRU)

- les modifications d'infrastructures routières prévues sur la RN 83 vont avoir des conséquences importantes pour la zone :

- entrée de ville pour Palente

- restructuration de la zone commerciale de Chalezeule.

Pour Palente-Orchamps, plus spécifiquement, le projet de développement du secteur Est de la Ville, avec deux ZAC, et l'ouverture d'Orchamps sur la Combe Saragosse, vont avoir des conséquences sur l'évolution de ce quartier.

- le parc SAFC de ce quartier demeure, même après réhabilitation, le meilleur marché sur la place de Besançon : avantages et risques du phénomène sont à étudier

- le maintien à domicile des personnes âgées est une priorité du Contrat de Ville.

On est arrivé à faire «descendre» jusqu'au premier étage ce public, alors que dans le même temps (1992-1998), aucune opération sur le bâti n'a donné lieu à l'installation d'ascenseurs, dans le neuf comme dans l'ancien. Rechercher des solutions par l'aide à la personne ou la pratique de restructuration d'immeubles (il en reste plusieurs à réhabiliter !), voire de produits-logements mieux adaptés à la dépendance.

- après une période de relative stabilité sur le quartier, à laquelle n'est pas étrangère la construction de 130 PLA sur le secteur des Orchamps, n'est-on pas en train d'assister à un nouveau déséquilibre par l'attribution de plus en plus fréquente de logements sur ce secteur à des familles «lourdes» ?

La succession des deux procédures contractuelles a abouti essentiellement à développer un nouveau pôle d'animation aux Orchamps autour de la «galerie associative». Il doit trouver les moyens de continuer à jouer le rôle avec l'appui du Centre Social.

	Maître d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
PALENTE - ORCHAMPS														
PREVENTION - SECURITE														
Collège Proudhon «Question de Justice» et «Spectacle Violence»	Ville de Besançon	4 000	4 000	9 000								6 500		23 500
ACTION SCOLAIRE PERI-SCOLAIRE														
Lecture écriture «Bibliothèque Ludothèque»	Ecole Condorcet	5 900	5 900											11 800
Ludo-Orchamps	Francais du Doubs	229 086	20 000			20 000	25 000	32 621					20 800	347 507
PARTICIPATION DES HABITANTS / DYNAMIQUE SOCIALE														
Animation de Quartier	Association Arc-en-Ciel	15 000	15 000			6 000	20 000	6 000					15 000	77 000
Fête du Livre	MJC	40 000	40 000			30 000						5 000		115 000
Centre de Loisirs avec et sans repas	MJC	35 000	35 000	11 500		16 000		25 000				51 713	86 325	260 538
Action Educative Périscolaire	MJC	26 500	27 250	96 000		15 000	45 000	50 875				26 150	16 500	303 275
Projet Culturel du quartier	MJC	72 500	72 500									55 000		200 000

	Maître d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
Formation BAFA	MJC	12 500	12 500			16 000						17 900	1 500	60 400
Réseau d'Echanges	A.P.R.E.S.	10 000	7 000					5 000				7 000		29 000
TOTAL ACTION		450 486	239 150	116 500	0	103 000	90 000	119 496	0	0	0	169 263	140 125	1 428 020

Quartier Saint-Ferjeux

Le Contrat de Ville s'est principalement focalisé sur le soutien à l'association de l'Amitié d'une part, et sur le soutien aux actions du Comité de quartier de Saint-Ferjeux qui prennent en compte la population de la cité, notamment les jeunes, d'autre part.

La liaison entre Saint-Ferjeux et la cité permettant de relier celle-ci au quartier n'est pas encore réalisée (en cours d'étude). L'urbanisation du secteur permettant outre la mise en place d'une promotion sociale par le logement de prendre en compte le réaménagement global des espaces extérieurs de la cité, est toujours en phase de pré-étude.

L'action sociale globale menée sur la cité par les institutions reste relativement faible et assez éclatée. Ce n'est que très récemment (janvier 1999) que le problème de la coordination de celle-ci a pu être posé à travers le centre social de la maison de quartier de Saint-Ferjeux.

La question de l'urbanisation du secteur reste donc une question centrale non résolue aujourd'hui. La mise en chantier de la voie de contournement et de l'échangeur contigu à la cité de l'Amitié devrait permettre de rouvrir la discussion sur ce sujet.

Seul un brassage par l'apport d'une population nouvelle, dans et à proximité de la cité, semble être en mesure de résoudre les problèmes posés par une population qui vit assez repliée sur elle-même depuis longtemps, ce qui conduit à une évolution microcosmique particulière qui semble aujourd'hui difficile à appréhender et à saisir par les pouvoirs publics.

	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
SAINT-FERJEUX														
ACTION CULTURELLE														
Lecture de rue Pesty	Pesty St-Ferjeux	15 000	6 000											21 000
ACTION SCOLAIRE - PERISCOLAIRE														
Projet petite enfance Ecole Jules Ferry	Ecole Jules Ferry	7 000	7 000			7 000								21 000
PARTICIPATION DES HABITANTS / DYNAMIQUE SOCIALE														
Accès à la culture	Miel d'Acacias	5 000	5 000				5 000					9 540	5 460	30 000
Formation et fonctionnement	Miel d'Acacias	2 500					1 200					3 300	2 000	9 000
Vacances Familiales	Miel d'Acacias	5 000	5 000			8 000	13 000	18 000				3 000	18 000	70 000
Accès aux Sports	Miel d'Acacias	3 000					1 000					3 000	3 000	10 000
Amitié Parapente	Amitié	8 000	10 000			8 000	12 500						3 300	41 800
Amitié Activités conviviales sorties découvertes	Assoc. Amitié	14 000	10 000				10 000	10 000					22 000	66 000

	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
Ouverture Ateliers Multimédia aux jeunes Amitié-Acacias	Comité de Quartier St-Ferjeux	19 000	10 000	9 000	2 000									40 000
Création d'une fresque urbaine aux résidences Amitié	Comité de Quartier St-Ferjeux	12 000	30 000	46 000		10 000	4 000				18 000			120 000
Animation des jeunes du quartier Rosemont - St-Ferjeux	Comité de Quartier St-Ferjeux	200 000	60 000	92 000			10 000	50 000				124 000	11 000	547 000
TOTAL ACTION		290 500	143 000	147 000	2 000	33 000	56 700	78 000	0	0	18 000	142 840	64 760	975 800

Quartier Brulard

Globalement l'ensemble des observateurs s'accordent à reconnaître que l'action de restructuration et de requalification de la cité Brulard représente un atout majeur pour celle-ci.

Son image est partiellement rénovée auprès des Bisontins et une clientèle venant généralement d'autres villes et ne connaissant pas «l'histoire ou les histoires» de la cité, semble l'apprécier. Les anciens habitants y trouvent aussi leur compte même si quelques critiques subsistent.

L'implantation d'une antenne de l'Office Public Municipal d'HLM et d'un régisseur vient compléter judicieusement cette rénovation.

Par ailleurs, l'ouverture d'un centre social géré par le CCAS de Besançon, constitue un atout supplémentaire quant au devenir de la cité Brulard, notamment en ce qui concerne la mise en cohérence de l'action sociale et la présence d'un outil pertinent à cet égard.

Malgré tout, quelques pistes restent encore à creuser et à affirmer et le futur Contrat de Ville pourrait les prendre en considération.

Il est nécessaire aujourd'hui de consolider la mission de coordination du Centre Social en l'étendant à la coordination et la mise en cohérence de l'action publique sur le quartier, et en lui reconnaissant réellement la qualité d'interlocuteur. Cette reconnaissance est essentielle si l'on considère que le Centre Social est le relais permettant de pérenniser la dynamique de développement social urbain engagée à l'occasion de la restructuration de la cité.

Dans ce contexte de reconnaissance du Centre Social, il sera aussi nécessaire de maintenir et d'assurer la dynamique institutionnelle et associative développée au cours des dernières années.

L'autre piste de travail porte sur la mise en oeuvre et le maintien d'une forte gestion de proximité sur la cité Brulard et du maintien d'un équilibre social en termes d'occupation.

Enfin, le problème général de l'insertion sociale et professionnelle des habitants de la cité, et particulièrement des jeunes, reste toujours d'actualité. Il conviendrait de développer des actions et des relais ayant trait à ce problème, qui ne peut être résolu à l'échelle de la cité.

	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
GRETTE														
ACTION CULTURELLE														
Résidence d'artistes : Fabrication Maison	Ville de Besançon	75 000	75 000											150 000
ACTION SCOLAIRE - PERISCOLAIRE														
Ecole Ste-Famille	Ecole libre Ste-Famille	7 000	7 000									7 000		21 000
Maternelle Brulard Action Globale Petite Enfance	Conseil Général DIFS	7 000	7 000			7 000								21 000
PARTICIPATION DES HABITANTS / DYNAMIQUE SOCIALE														
Radio-Bip	Radio-Bip	7 000	6 000				6 000					5 760		24 760
Insertion sociale et Intégration	La Palmeraie	15 000	10 000	25 400		25 000	120 000	13 000				9 000	2 400	219 800
La Palmeraie Action Mères/Filles	La Palmeraie	5 000	5 000	38 000			10 000	7 000					3 200	68 200
Brulard 2000	Assoc. Brulard 2000	12 000	10 000			8 500				4 500		2 300	2 000	39 300
TOTAL ACTION		128 000	120 000	63 400	0	40 500	136 000	20 000	0	4 500	0	24 060	7 600	544 060

	Maître d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL TTC
TOUS QUARTIERS														
PREVENTION SECURITE														
SOLEA	ADDSEA	100 000	200 000	1 251 000		390 000						322 383		2 263 383
Prévention primaire toxicomanie	Réseau 25	50 000	50 000											100 000
Questionnaire Sécurité	Ville/ Préfecture	25 000	25 000											50 000
RAID-QUART	Ville	80 000	50 000		5 000	20 000	20 000					5 000		180 000
Association d'Aide aux Victimes d'Infractions	A.A.V.I.	107 235	78 235	170 000	30 000	20 000	43 070					12 582		461 122
Maison d'Arrêt Action Théâtrale et Bibliothèque	2 AD	36 000	36 000	11 000	8 000	20 000							13 100	124 100
Observatoire de la Sécurité	Ville	50 000	40 000											90 000
CTB dispositif avec la Police Nationale	Ville		100 000											100 000
Exposition sur la Sécurité	Ville	75 000	150 000											225 000

	Maître d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL TTC
EMPLOI - ECONOMIE														
FRATE : lutte contre la discrimination à l'emploi	FRATE	50 000	50 000											100 000
INTERMED'	Ville de Besançon	129 200	100 000	280 000		220 000					147 000	5 788 500	2 700	6 667 400
Régie des Quartiers de Besançon	Régie des quartiers	450 000	100 000	195 000		50 000						1 178 200		1 973 200
La Professionnalisation des fonctions de médiation	ARETE	119 900	50 000	161 000	30 000	20 000	85 500	15 000					32 000	513 400
DISPOSITIF MOUS / Chefs de Projets														
Convention avec HDL	Ville de Besançon	395 000	395 000											790 000
LOGEMENT														
Etude sur la vacance du logement à Besançon	Ville de Besançon	60 000	60 000											120 000
ACTION EDUCATIVE														
Fonds d'Aide aux Sports	Ville de Besançon	100 000	100 000											200 000
Espace Culture Multimédia	ARETE	39 500	50 000	106 000		46 500	40 000					48 000	3 000	333 000

	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL TTC
ACTION CULTURELLE														
Parade Hip-Hop	Ville de Besançon	255 000	50 000	35 000	30 000	30 000	30 000		5 000			40 000		475 000
Un été au cinéma	Miel d'Acacias	40 000	30 000	30 000								15 000	15 000	130 000
Alice et le Quintet à Vents	Ville de Besançon	50 000	50 000											100 000
Musique électrifiée et public ado	Ville de Besançon	25 000	25 000											50 000
Découverte de la Musique Classique	Ville de Besançon	100 000	100 000											200 000
Mystère d'un film	Ville de Besançon	71 500	40 000	18 500								50 000		180 000
ACTION SCOLAIRE - PERISCOLAIRE														
Scouts Musulmans	Scouts Musulmans	10 000	4 000	5 000		10 000	20 000	40 000					5 000	94 000
JEUNESSE														
A Tire d'Aile	Ville	200 000	50 000			20 000	20 000	20 000				82 500		392 500
Opération Vacances	Ville	250 000	200 000					200 000				75 000	250 000	975 000
Fête de la Jeunesse, des Sports et de la Ville	Ville	40 000	40 000											80 000

	Maitre d'ouvrage	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Département	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL TTC
PARTICIPATION DES HABITANTS / DYNAMIQUE SOCIALE														
Animation sur les quartiers Planoise - Clairs-Soleils	Scouts Musulmans	5 000	6 000	5 000			10 000					2 000	2 000	30 000
Développement des connaissances, lutte contre l'exclusion, civisme, respect de l'habitat	Union Locale CSCV	32 500	25 000	106 000			35 000					45 800	52 700	297 000
Point d'Informations Femmes	CIDF	11 000	18 000	15 000								6 000		50 000
SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE														
Aménagement Points Publics	Ville de Besançon	500 000	300 000											800 000
Points Publics formation du personnel	Ville de Besançon	530 000	242 000	288 000										1 060 000
Aide juridique pour l'accès aux Droits Populations Etrangères	ARETE	39 000	10 000	93 000			70 900	7 000				11 500		231 400
TOTAL ACTION		4 025 835	2 824 235	2 769 500	103 000	800 000	380 970	322 000	5 000	0	147 000	7 682 465	375 500	19 435 505

	Ville	Etat Contrat de Ville	Etat autres services	Région	Dépar- tement	FAS	CAF	CDC	Bailleur	PLIE	Autres recettes	Usagers	TOTAL
PLANOISE	1 257 148	752 000	20 000	0	435 000	61 000	54 824	0	0	0	52 000	23 396	2 655 368
MONTRAPON - FONTAINE-ECU	316 450	155 250	516 800	0	52 200	87 000	25 000	0	5 000	0	76 385	70 000	1 304 085
CLAIRS-SOLEILS	59 000	54 000	0	0	0	30 000	4 000	56 280	62 560	0	5 000	15 000	285 840
PALENTE - ORCHAMPS	450 486	239 150	116 500	0	103 000	90 000	119 496	0	0	0	169 263	140 125	1 428 020
SAINT-FERJEU Amitié-Acacias	290 500	143 000	147 000	2 000	33 000	56 700	78 000	0	0	18 000	142 840	64 760	975 800
GRETTE	128 000	120 000	63 400	0	40 500	136 000	20 000	0	4 500	0	24 060	7 600	544 060
TOUS QUARTIERS	4 025 835	2 824 235	2 769 500	103 000	800 000	380 970	322 000	5 000	0	147 000	7 682 465	375 500	19 435 505
TOTAL DES ACTIONS 1999	6 527 419	4 287 635	3 633 200	105 000	1 463 700	841 670	623 320	61 280	72 060	165 000	8 152 013	696 381	26 628 678